

Dépenser utile (bis)

Philippe Goebel

Depuis l'automne dernier, les pouvoirs publics français ont multiplié les annonces visant à protéger autant que possible le consommateur de l'envolée des prix de l'énergie :

- Bonus de 100 € sur le chèque énergie versé à 5,8 millions de ménages,
- Gel des tarifs réglementés du gaz naturel à leur niveau d'octobre 2021,
- Limitation de la hausse des prix de l'électricité à +4 % au 1^{er} février 2022 (au lieu de +35 %),
- Revalorisation de 10 % du barème des indemnités kilométriques,
- Indemnité inflation de 100 € versée à 38 millions de personnes.

Au total, la somme de ces mesures pourrait coûter environ 14 milliards d'euros aux finances publiques, auxquels il convient d'ajouter les 8 milliards d'euros de coûts supplémentaires pour EDF, compte tenu de l'obligation qui lui est faite d'augmenter de 20 TWh les volumes vendus à ses concurrents au prix de l'ARENH majoré (46,2 €/MWh au lieu de 42, alors que le prix de marché est actuellement régulièrement supérieur à 200 €/MWh, sans parler des sommets atteints lors des pics de consommation).

Face à l'importance de ces montants (qui très probablement ne calmeront pas l'aigreur des consommateurs), au moment où l'État cherche à sortir du «quoi qu'il en coûte», il est légitime de se demander comment on en est arrivé là et si, pour partie au moins, une telle situation aurait pu être évitée.

L'origine anthropique du réchauffement climatique ne fait plus débat, ses effets se font d'ores et déjà sentir, et l'objectif de neutralité

carbone en 2050, affiché par l'Union européenne et de nombreux acteurs économiques, est une nécessité si l'on veut éviter certains phénomènes aux conséquences potentiellement catastrophiques.

La transition énergétique est donc elle aussi nécessaire et elle doit être conduite résolument. Encore faut-il que son rythme soit réaliste et que ses conséquences — en particulier sur les prix — soient socialement acceptables dans la durée.

En ce qui concerne le rythme, le monde est incapable à court et moyen termes de se passer des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) pour satisfaire la demande en énergie d'une population toujours plus nombreuse (environ 2 milliards d'habitants supplémentaires à l'horizon 2050). Ainsi, dans le scénario Net Zero (NZE) de l'Agence Internationale de l'Énergie, son scénario le plus volontariste publié en amont de la COP26 et qui permettrait de maintenir le réchauffement sous la barre de +1,5 degré, pétrole et gaz naturel représentent encore 48 % du mix énergétique mondial en 2030 (contre 52 % en 2020), et ce malgré une accélération considérable des investissements dans les énergies renouvelables (augmentation annuelle des capacités en solaire et éolien portée à plus de 1 000 GW en 2030 contre un peu plus de 200 GW en 2020, triplement des investissements annuels dans les «énergies propres» pour atteindre plus de 4 000 milliards de dollars (Md\$) en 2030). Or depuis le début de la pandémie fin 2019, les investissements mondiaux réalisés annuellement pour assurer la production d'hydrocarbures ont été réduits d'environ 25 % (la baisse est même de 50 % par rapport aux premières

années de la décennie 2010) pour tomber à 350 Md\$ par an, un rythme insuffisant pour permettre l'équilibre de l'offre et de la demande, au moment où cette dernière repart du fait de la reprise économique. C'est avant tout cela qui explique la flambée des prix du gaz (en Europe et en Asie, les États-Unis ne connaissant pas le phénomène grâce à leur production domestique de gaz de schiste qui les protège) et celle, moins spectaculaire, des prix du pétrole.

Montrer du doigt les compagnies pétrolières et gazières parce qu'elles continuent d'investir dans les hydrocarbures est donc inutile et dangereux : elles doivent continuer de le faire à un niveau suffisant, ne serait-ce que pour compenser la baisse naturelle de production (au rythme de 4 à 5 % l'an) des gisements actuellement en exploitation, si l'on veut que le consommateur soit protégé de prix trop élevés du pétrole et du gaz alors qu'il n'a pas, aujourd'hui et pour quelques années encore, d'alternatives crédibles pour satisfaire ses besoins en énergie.

Pour ce qui est de l'électricité, compte tenu des mécanismes de fixation des prix en Europe (le prix du kilowattheure doit permettre de couvrir les coûts marginaux de la dernière centrale appelée en production pour équilibrer la demande), les prix de marché de l'électron se sont également envolés, tirés par ceux du gaz naturel utilisé dans les centrales thermiques. Le consommateur français, grâce à l'importance du parc nucléaire dont nous disposons (70 % de la production nationale d'électricité) et à la loi NOME de décembre 2010 qui oblige EDF à revendre aux fournisseurs alternatifs 100 TWh au prix du «nucléaire historique» (l'ARENH à 42 €/MWh), est, en partie au moins, protégé de telles envolées des prix. Mais alors que 10 des 56 réacteurs nucléaires d'EDF sont à l'arrêt en plein hiver et qu'il faudra de ce fait faire davantage appel à la production des deux dernières centrales françaises fonctionnant au charbon (le combustible le plus émissif de CO₂ par kilowattheure produit) pour éviter tout «black-out», on ne peut que regretter à nouveau la fermeture anticipée de Fessenheim mi-2020 (11 GWh/an de production décarbonée), que rien ne justifiait sur un plan technique, économique ou

climatique et dont le coût final total pour la collectivité s'élèvera probablement à plusieurs milliards d'euros. De même, si l'on avait pris soin de protéger et d'entretenir les savoir-faire technologiques de la filière nucléaire — historiquement l'un des fleurons de notre industrie — sans doute ne serions-nous pas confrontés aux retards et dépassements de budget à répétition de l'EPR de Flamanville, qui nous fait cruellement défaut aujourd'hui.

Une récente étude publiée par l'Institut Montaigne évalue à 15 Md€ par an les économies qu'il faudrait faire au cours du prochain quinquennat (environ 70 Md€ en tout) pour ramener le déficit public à 2,7 % et la dette à 114 % du PIB en 2027. La recommandation que faisait le regretté Jacques Maire dans le numéro 650 de cette revue [Maire, 2020] semble donc plus que jamais d'actualité : «Dépenser utile»...

«L'objectif fondamental de la politique énergétique» — écrivait-il — «est la neutralité carbone en 2050 et c'est le maintien de cet objectif qu'il faut préserver dans un examen critique des mesures prévues. [...] La transition énergétique n'a donc aucune chance ni aucune raison d'échapper à l'examen critique visant à préserver les objectifs avec le minimum de dépenses».

Dans le cadre de cet examen critique, par exemple, est-il justifié de continuer à subventionner en France la pose de panneaux photovoltaïques produits en Chine à partir d'une électricité provenant essentiellement de centrales fonctionnant au charbon, sachant qu'il faudra plusieurs décennies de fonctionnement de ces panneaux pour compenser le CO₂ émis lors de leur fabrication? Ou encore, comme le disait Carlos Tavares dans une interview récente aux *Échos*, n'y avait-il pas des choix meilleurs et moins coûteux que le 100 % électrique pour les véhicules légers (deux fois plus cher qu'un véhicule à moteur thermique) si l'on voulait réduire rapidement et à moindre coût le CO₂ émis lors du transport des particuliers?

Il n'y a pas de protection durable de l'environnement et du climat qui ne soit fondée sur des choix économiques rationnels.

Dépenser utile (bis)

Les pouvoirs publics sont dans leur rôle quand ils fixent des objectifs comme celui de la neutralité carbone en 2050. En revanche, il ne leur appartient sans doute pas de choisir et d'imposer les moyens technologiques pour y parvenir, surtout dans un domaine aussi complexe que celui de l'énergie. Faute de quoi, de nouvelles dépenses improductives pourraient avoir lieu, entraînant tôt ou tard le besoin de mesures d'urgence pour tenter d'éteindre l'incendie qu'elles auront contribué à créer.

RÉFÉRENCE

Jacques Maire, «Dépenser utile», *La Revue de l'Énergie*, n° 650, mai-juin 2020.